



Liste des documents nécessaire à votre dossier locataire et fiche de renseignement

Pour vous aider dans la constitution de **votre dossier locatif**, nous avons listé les documents demandés en fonction de votre situation professionnelle pour vous et votre garant. **Le dossier doit être complet pour la validation.**

décret n°2015-1437 du 5 novembre 2015

SOCIÉTÉ OU ASSOCIATION

- Extrait Kbis de moins de 3 mois pour les sociétés
- Caution bancaire ou caution du représentant social

Garant(e) obligatoire

Les personnes se portant caution solidaire doivent fournir les documents suivants leur situation (salarié(e), retraité(e), gérant(e), dirigeant(e), commerçant(e), artisan(e), profession libérale).